

HPQ – SILICON
R E S O U R C E S



Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

**États financiers consolidés non audités
Au 31 mars 2021**

(En dollars canadiens)

Table des matières

États consolidés de la situation financière	2
États consolidés du résultat global	3
États consolidés des variations des capitaux propres	4
États consolidés des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires consolidées	6 - 41

Les Ressources HPQ-Silicium Inc
États consolidés de la situation financière (non audités)
 Aux 31 mars 2021 et 31 décembre 2020
 (en dollars canadiens)

	Notes	31 mars 2021 \$	31 décembre 2020 \$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie		3 114 064	1 888 282
Titres négociables d'une société cotée		1 692 000	722 000
Taxes sur les produits et services à recevoir		22 378	183 366
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	8	20 000	20 000
Royautés à recevoir	6	50 000	50 000
Frais payés d'avance		119 255	100 000
		<u>5 017 697</u>	<u>2 963 648</u>
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	1 189 544	1 135 416
Immobilisations corporelles	8	4 668 828	4 658 802
Immobilisations incorporelles	9	6 615 973	6 598 451
Dépôt sur contrat	24	1 950 000	1 950 000
Royautés à recevoir	6	179 546	179 546
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	10	173 359	176 973
		<u>14 777 250</u>	<u>14 699 188</u>
Total de l'actif		<u>19 794 947</u>	<u>17 662 836</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	11	192 993	191 001
Dû aux administrateurs	12	116 750	116 750
Redevances à payer	9	226 247	215 324
		<u>535 990</u>	<u>523 075</u>
Non courant			
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, sans intérêt (taux effectif de 3,1 % en 2021 et 2020)	12	1 030 275	1 022 322
Intérêts à payer sur la débenture convertible	13	253 548	228 437
Débenture convertible et passif financier dérivé	13	1 669 612	1 645 783
Redevances à payer	9	1 840 149	1 754 540
		<u>4 793 584</u>	<u>4 651 082</u>
Total du passif		<u>5 329 574</u>	<u>5 174 157</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	14	40 717 370	38 888 312
Composante capitaux propres de la débenture convertible	13	115 491	115 491
Surplus d'apport		1 786 159	2 144 842
Résultats non distribués		(28 153 647)	(28 659 966)
Total des capitaux propres		<u>14 465 373</u>	<u>12 488 679</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>19 794 947</u>	<u>17 662 836</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 26 mai 2021.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Patrick Levasseur, Administrateur

(s) Bernard J. Tourillon, Administrateur

Les Ressources HPQ-Silicium Inc

États consolidés du résultat net et du résultat global (non audités)

Aux 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Dépenses			
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	15.1	116 798	85 534
Autres charges opérationnelles	17	150 987	123 757
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	38 857	-
Résultats opérationnels		<u>306 642</u>	<u>209 291</u>
Autres revenus et dépenses			
Produits financiers	18	970 000	(5 400)
Charges financières	18	(174 055)	(98 600)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(27 128)	(24 996)
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		23 514	2 069
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé	13	20 630	67 756
		<u>812 961</u>	<u>(59 171)</u>
Résultat net et résultat global de la période		<u><u>506 319</u></u>	<u><u>(268 462)</u></u>
Résultat par action			
Résultat net de base et diluée par action	19	<u>0,00</u>	<u>(0,00)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc

États consolidés des variations des capitaux propres (non audités)

Aux 31 mars 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

	Notes	Capital- Actions	Composante capitaux propres de la débenture convertible	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2020		32 296 592	115 491	2 174 311	(28 054 410)	6 531 984
Émission pour paiement de dettes fournisseurs	14.1	14 125	-	-	-	14 125
Expiration de bons de souscription	14.2	-	-	(231 762)	231 762	-
Frais d'émission d'unités	14.1	-	-	-	(1 112)	(1 112)
		<u>32 310 717</u>	<u>115 491</u>	<u>1 942 549</u>	<u>(27 823 760)</u>	<u>6 544 997</u>
Total du résultat net et du résultat global pour la période		-	-	-	(268 462)	(268 462)
Solde au 31 mars 2020		<u>32 310 717</u>	<u>115 491</u>	<u>1 942 549</u>	<u>(28 092 222)</u>	<u>6 276 535</u>
Solde au 1^{er} janvier 2021		38 888 312	115 491	2 144 842	(28 659 966)	12 488 679
Émission pour paiement de dettes fournisseurs	14.1	14 125	-	-	-	14 125
Exercice de bons de souscription	14.2	701 500	-	(11 250)	-	690 250
Exercice d'options	15.2	1 113 433	-	(347 433)	-	766 000
Frais d'émission d'unités	14.1	-	-	-	-	-
		<u>40 717 370</u>	<u>115 491</u>	<u>1 786 159</u>	<u>(28 659 966)</u>	<u>13 959 054</u>
Total du résultat net et du résultat global pour l'exercice		-	-	-	506 319	506 319
Solde au 31 mars 2021		<u>40 717 370</u>	<u>115 491</u>	<u>1 786 159</u>	<u>(28 153 647)</u>	<u>14 465 373</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.
États consolidés des flux de trésorerie (non audités)
 Aux 31 mars 2021 et 2020
 (en dollars canadiens)

	Notes	2021	2020
		\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		506 319	(268 462)
Éléments hors caisse			
Amortissement des immobilisations incorporelles		38 857	-
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée		(970 000)	8 000
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		27 128	24 996
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(23 514)	(2 069)
Amortissement de l'écart d'actualisation des royalties à recevoir		-	(2 600)
Charges de désactualisation – dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur		7 953	7 710
Charges de désactualisation – redevances à payer		96 532	13 379
Charges de désactualisation – débenture convertible		44 459	53 421
Charges d'intérêts sur la débenture convertible		25 111	24 090
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé		(20 630)	(67 756)
Salaires et charges au titre des avantages du personnel		-	37 692
Variation nette des éléments du fonds de roulement	20	166 114	167 796
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(101 671)</u>	<u>(3 803)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux immobilisations corporelles		(10 026)	-
Ajout aux immobilisations incorporelles		(118 771)	(29 800)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(128 797)</u>	<u>(29 800)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Exercice de bons de souscription		690 250	-
Exercice d'options		766 000	-
Frais d'émission d'unités		-	(1 112)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>1 456 250</u>	<u>(1 112)</u>
Variation nette de la trésorerie		1 225 782	(34 715)
Trésorerie au début de la période		<u>1 888 282</u>	<u>77 618</u>
Trésorerie à la fin de la période		<u>3 114 064</u>	<u>42 903</u>

Pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie voire la note 20

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidé

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (« HPQ » ou la « Société ») se spécialisent dans l'exploration et l'évaluation de propriétés de quartz situés au Québec ainsi que le développement technologique pour sa transformation en matériaux de silicium.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés par la direction de la société conformément aux IFRS et conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables. La Société n'a pas encore déterminé si le développement de la technologie PUREVAP™ QRR pour la transformation du quartz en silicium métal de haute pureté ainsi que la technologie PUREVAP™ NSiR pour la fabrication de matériaux nanométriques de Silicium fonctionnera avec succès une fois terminé. La Société n'a pas généré de revenus de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 mars 2021, la société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 28 153 647 \$ (28 659 966 \$ au 31 décembre 2020). Les liquidités actuelles de la société ne sont pas suffisantes pour financer ses dépenses administratives et d'exploration et d'évaluation de la prochaine année. Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières, l'achèvement de l'équipement en construction et son bon fonctionnement ainsi que du soutien continu des fournisseurs et créiteurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie. La situation est en constante évolution, et les mesures mises en place ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Ces mesures, qui incluent l'interdiction de déplacement, la mise en isolement ou en quarantaine, de façon volontaire ou non, et la distanciation sociale, ont causé des perturbations importantes parmi les entreprises, au niveau mondial et au Canada, du fait du ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des mesures monétaires et fiscales afin de stabiliser l'économie mondiale; cependant, le climat économique difficile actuel peut entraîner des changements défavorables dans les flux de trésorerie, le niveau du fonds de roulement et/ou la recherche de financements futurs, ce qui pourrait avoir une incidence directe sur la situation financière future de la Société.

Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état consolidé de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

3. GÉNÉRALITÉS

HPQ est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée bureau 306, Montréal, Québec, Canada. Les actions de HPQ sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

4.2 Principe de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société mère et de sa filiale en propriété exclusive HPQ Nano poudres de Silicium Inc. (HPQ Nano). HPQ Nano a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et se spécialise dans la fabrication de matériaux nanométriques de Silicium. La société mère contrôle une filiale si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur la filiale. La totalité des transactions, des soldes, des produits et des charges intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

4.3 Participation dans une société associée

La Société associée est une entité sur laquelle la Société est en mesure d'exercer une influence notable, mais qui n'est pas une filiale. La participation dans la société associée est initialement comptabilisée au coût, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

La valeur comptable de la participation dans la société associée est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de la Société du résultat net de la société associée ajusté, le cas échéant, pour permettre une cohérence avec les méthodes comptables de la Société.

Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes de la Société associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, la Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans des pertes ultérieures. Les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé si la Société a contracté une obligation légale ou implicite ou effectué des paiements au nom de la Société associée.

4.4 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars Canadien, qui est également la monnaie fonctionnelle de la société.

4.5 Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

4.5 Instruments financiers (suite)

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. Les royautés à recevoir et le dépôt sur contrat font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

La catégorie comprend des titres négociables d'une société cotée en instruments de capitaux propres. La Société comptabilise le placement à la JVRN et n'a pas fait le choix irrévocable de comptabiliser son placement dans les titres négociables d'une société cotée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

4.5 Instruments financiers (suite)

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les redevances à payer, le dû aux administrateurs (actif courant et non courant), dirigeants et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les intérêts à payer sur la débenture convertible, la débenture convertible et son passif financier dérivé.

Subséquentement, les passifs financiers, excluant le passif financier dérivé, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le passif financier dérivé est évalué à la juste valeur, les gains et pertes étant comptabilisés en résultat net.

Les charges d'intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisée en résultat net sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

Instrument financier composé

Les composantes de l'instrument financier composé (débentures convertibles) émise par la Société sont classées séparément comme passifs financiers et capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. L'option de conversion qui sera réglée par l'échange d'un montant fixe de trésorerie pour un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de la Société est classée comme un instrument de capitaux propres.

À la date de l'émission, la composante passif est comptabilisée à la juste valeur, qui est estimée selon le taux d'intérêt en vigueur sur le marché pour des instruments non convertibles semblables. Par la suite, la composante passif est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce qu'elle soit éteinte à la conversion ou jusqu'à l'échéance.

La valeur de l'option de conversion classée comme capitaux propres est déterminée à la date de l'émission, en déduisant le montant de la composante passif de la juste valeur de l'instrument composé dans son ensemble. Ce montant est comptabilisé en capitaux propres, après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revu ultérieurement. Lorsque l'option de conversion est exercée, la composante capitaux propres de la débenture convertible sera transférée au capital-actions. Si l'option de conversion n'est pas exercée à la date d'échéance de la débenture convertible, l'élément capitaux propres de la débenture convertible sera transféré aux résultats non distribués.

Aucun profit ni gain n'est comptabilisé à la conversion ou à l'expiration de l'option de conversion.

Les coûts de transaction liés à l'émission de la débenture convertible sont répartis à la composante du passif et capitaux propres proportionnellement aux valeurs comptables initiales. Les coûts de transaction liés à la composante de capitaux propres sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Les coûts de transaction liés à la composante passif sont inclus dans la valeur comptable de la composante passif et sont amortis sur la durée de vie de la débenture selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

4.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers, les bons de souscription et la débenture convertible. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions potentielles si elle est ultérieure.

4.7 Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir

La société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissible engagés, des crédits de droits remboursables selon la *Loi sur l'impôt minier* et à des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées ou du coût de l'actif selon le cas et en fonction des estimations de la direction. La société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la société respectera les conditions connexes.

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation et dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation. Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent également un terrain comptabilisé en tant qu'immobilisation corporelle non amortissable et est présenté au coût moins le cumul des pertes de valeur.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.11), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.11), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation et dépenses d'exploration et d'évaluation (suite)

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et de pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement. L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif.

L'équipement en construction ainsi que les améliorations locatives seront amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 10 ans lorsque ceux-ci seront prêts à être utilisés.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

4.10 Immobilisations incorporelles

Les brevets et la propriété intellectuelle sont des immobilisations incorporelles évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût des brevets est constitué du coût des demandes de brevets. Le coût de la propriété intellectuelle est composé initialement du coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation des brevets et de la propriété intellectuelle, qui est estimé à dix-sept et vingt et un ans. La période d'amortissement et le mode d'amortissement sont réexaminés annuellement et ajustés de manière prospective, au besoin.

4.11 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie à l'exception des actifs d'exploration et d'évaluation, de l'équipement en construction et des immobilisations incorporelles non-utilisés sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêts à être utilisées doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Dans le cas des actifs d'exploration et d'évaluation, un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé ;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée ;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique ;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

4.11 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (suite)

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable et la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque unité génératrice de trésorerie, et elle détermine un taux d'actualisation approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les taux d'actualisation sont établis individuellement pour chaque unité génératrice de trésorerie et reflètent les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de l'actif.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.12 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle.

Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative. Les activités de la société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme passifs éventuels à moins que la probabilité de sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 31 mars 2021 et 31 décembre 2020, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

4.13 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que les limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

Habituellement, les passifs d'impôts différé sont comptabilisés en totalité, bien que *IAS 12 Impôts sur le résultat* précise un nombre limité d'exemptions. Par conséquent, la société ne comptabilise pas l'impôt différé sur les différences temporaires à l'achalandage ou aux placements dans des filiales.

Impôts relatifs aux placements accreditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accreditifs, la société doit transférer son droit des déductions fiscales rattachées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

4.14 Capitaux propres

Le Capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, les bons de souscription aux courtiers, d'unités aux courtiers ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des options sur actions, des options de courtiers, des bons de souscription ou des bons de souscription aux courtiers antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou tout actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de l'entente.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accreditifs

L'émission d'unités accreditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accreditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans le passif lié aux actions accreditives à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accreditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et le passif lié aux actions accreditives émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date d'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci au moment de l'émission et le montant résiduel, le cas échéant, est attribué au passif lié aux actions accreditives.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

4.14 Capitaux propres (suite)

Placements accréditifs (suite)

La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé au passif lié aux actions accréditives est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions, aux unités de courtiers, aux bons de souscription et aux bons de souscription aux courtiers jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsqu'ils sont annulés ou expirés, les charges de rémunération correspondantes sont transférées en diminution des résultats non distribués. Lorsque les options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs plus les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission ainsi que les charges de rémunération liées aux options et bons de souscription annulés ou expirés, transférées du poste Surplus d'apport.

4.15 Paiements fondés sur des actions

La société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers, des unités aux courtiers et des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

4.16 Information sectorielle

La société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

4.17 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la société

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

En décembre 2017, l'IASB a publié les améliorations annuelles apportées aux IFRS au cours du cycle 2015-2017, y compris les modifications des normes suivantes :

- Conséquences sur l'impôt selon l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, des paiements au titre d'instruments financiers classés comme capitaux propres.
- Coûts d'emprunt pouvant être inscrits à l'actif selon l'IAS 23, *Coûts d'emprunt*.

La Société a adopté ces modifications dans ses états financiers à compter du 1 janvier 2019. L'adoption des modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptable de la société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

Participation comptabilisée selon la méthode la mise en équivalence

La Société détient une participation de 7,59 % (8,25 % au 31 décembre 2020) des actions ordinaires et des droits de vote de Camps d'Or de la Beauce Inc. ('COB'). La direction a conclu qu'elle exerce une influence notable sur COB. En établissant son jugement, la direction a tenu compte du fait que trois membres de la direction de la Société sont communs aux deux sociétés dont deux sont également membres du conseil d'administration.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.13).

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

5.1 Jugements posés par la direction (suite)

Passif financier dérivé

Pour estimer la juste valeur du passif financier dérivé, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié selon les termes et conditions de l'instrument. Cette estimation implique également un certain nombre d'hypothèses sur les données les plus appropriées pour le modèle d'évaluation, y compris la durée de vie prévue et la volatilité de l'option de conversion.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

5.2 Source d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés, des crédits de droits remboursables et des crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux crédits de droits remboursables, aux crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, aux actifs d'exploration et d'évaluation, aux immobilisations corporelles et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.7 pour de plus d'information.

Redevances à recevoir

La direction recourt à son jugement pour estimer le montant des redevances à recevoir aux termes de l'entente de disposition de la propriété Beauce Placer (se reporter à la note 6). L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses de revenus net ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.11).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

5.2 Source d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

En évaluant la dépréciation, la société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 7 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Au cours de la période, la société a imputé en résultat aucune dévaluation sur des actifs d'exploration et d'évaluation. Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Les propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la société a la capacité de conserver les propriétés puisqu'elle dispose des ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme et des dépenses sont programmées au cours des prochains exercices. Les droits de prospecter pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir et des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable. Au 31 mars 2021 et 31 décembre 2020, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options, des options de courtiers, des unités aux courtiers et des bons de souscription aux courtiers et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la société est le modèle de Black-Scholes (se reporter aux notes 14.2, 14.3, 14.4 et 15.2).

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

5.2 Source d'incertitude relative aux estimations (suite)

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations (se reporter à la note 23).

Redevances à payer

La direction recourt à son jugement pour estimer le montant des redevances à payer aux termes de l'entente d'acquisition de la technologie PUREVAP™ et PUREVAP™ NSiR (se reporter à la note 9). L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses de revenus net ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

6. ROYAUTÉ À RECEVOIR

La société recevra de COB à titre de NSR un montant de 35 000 \$ entre le quinzième et le vingt-quatrième mois après la date de cession des propriétés Beauce Placer et 25 000 \$ à chaque année subséquente. Ce NSR peut être racheté au gré de COB pour 250 000 \$. L'actif correspondant, royalties à recevoir, a été reconnu lors de la disposition de la propriété pour un montant total de 176 563 \$ calculé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de quatre ans à un taux de 18%. Les sorties de trésorerie avant actualisation de 310 000 \$ reflètent l'estimation de la direction quant au délai de remboursements des royalties. Au cours de l'exercice de 2019, un montant de 10 000 \$ a été encaissé et au 31 mars 2021 aucun montant (31 202 \$ au 31 décembre 2020) a été comptabilisé en résultat net comme amortissement l'écart d'actualisation des royalties à recevoir.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1 janvier 2021	Additions	Dévaluation	Solde au 31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
Québec				
<i>Propriété Roncevaux</i>				
Droits miniers	5 881	-	-	5 881
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 129 534	54 128	-	1 183 662
	<u>1 135 415</u>	<u>54 128</u>	<u>-</u>	<u>1 189 543</u>
<i>Propriété Martinville</i>				
Droits miniers	1	-	-	1
	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1</u>
<i>Sommaire</i>				
Droits miniers	5 882	-	-	5 882
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 129 534	54 128	-	1 183 662
	<u>1 135 416</u>	<u>54 128</u>	<u>-</u>	<u>1 189 543</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 janvier 2020	Additions	Dévaluation	Solde au 31 décembre 2020
	\$	\$	\$	\$
Québec				
<i>Propriété Roncevaux</i>				
Droits miniers	5 881	-	-	5 881
Dépenses d'exploration et d'évaluation	932 645	196 889	-	1 129 534
	<u>938 526</u>	<u>196 889</u>	<u>-</u>	<u>1 135 415</u>
<i>Propriété Martinville</i>				
Droits miniers	1	-	-	1
	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1</u>
<i>Sommaire</i>				
Droits miniers	5 882	-	-	5 882
Dépenses d'exploration et d'évaluation	932 645	196 889	-	1 129 534
	<u>938 527</u>	<u>196 889</u>	<u>-</u>	<u>1 135 416</u>

Toutes les dévaluation et radiations sont présentées en résultat net dans le poste Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation ou Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

Québec

Propriété Roncevaux

La Société détient un intérêt de 100 % dans 27 claims acquis par jalonnement (27 claims au 31 décembre 2020).

Propriété Martinville

Durant l'exercice de 2019, la Société a dévalué cette propriété et détient un intérêt de 100 % dans 4 claims acquis par jalonnement (4 claims au 31 décembre 2020).

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la société comprennent l'amélioration locative et des équipements en construction. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Immobilisations corporelles		
	Amélioration locative	Équipement en construction	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2021	344 000	4 314 802	4 658 802
Acquisition	-	10 026	10 026
Crédit d'impôt à l'investissement	-	-	-
Solde au 31 mars 2021	344 000	4 324 828	4 668 828
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2021 et au 31 mars 2021	-	-	-
Valeur comptable au 31 mars 2021	344 000	4 324 828	4 668 828

	Immobilisations corporelles		
	Amélioration locative	Équipement en construction	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2020	-	4 240 000	4 240 000
Acquisition	344 000	94 802	438 802
Crédit d'impôt à l'investissement	-	(20 000)	(20 000)
Solde au 31 décembre 2020	344 000	4 314 802	4 658 802
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2020 et au 31 décembre 2020	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2020	344 000	4 314 802	4 658 802

Toutes les charges d'amortissement sont présentées dans le poste Amortissement des immobilisations corporelles.

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Durant l'exercice, la Société a acquis la technologie PUREVAP™ NSiR pour la fabrication de matériaux nanométriques de Silicium. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou le montant minimal selon l'accord. De plus, le vendeur a le droit de convertir, à tout moment et à sa seule discrétion, sa redevance en une participation de 50% de la participation de HPQ dans le capital de HPQ NANO.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Les montants annuels minimums lorsqu'il y a des revenus en vertu de cet accord sont les suivants :

	\$
2021	50 000
2022	100 000
2023	150 000
2024 et après	200 000

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 864 013 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt-cinq ans à un taux de 18 %. Au cours de l'exercice, un montant de 2 400 000 \$ payé en espèces a également été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

La Société a acquis la technologie PUREVAP™ pour la transformation du quartz en silicium métal de haute pureté. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou les montants annuels minimaux selon l'accord. Un addendum a été signé le 8 décembre 2019 pour l'annulation des montants à payer pour les années 2019 et 2020 et la modification des montants minimaux pour 2020 et 2021. Un gain de 350 000 \$ sur la modification de l'entente initiale a été comptabilisé durant l'exercice de 2019. Les montants annuels minimums en vertu de ce nouvel accord sont les suivants :

	\$
2021	200 000
2022 et après	250 000

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 815 427 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt ans à un taux de 22 %. Le montant de 50 000 \$ comptabilisé comme dépôt en 2015 a été renversé au coût de la propriété intellectuelle. Au cours de l'exercice de 2016, un montant de 1 000 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 mars 2021:

	QRR	NSiR	Total
	\$	\$	\$
Courant	181 967	44 280	226 247
Non courant	981 535	858 614	1 840 149
	<u>1 163 502</u>	<u>902 894</u>	<u>2 066 396</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 décembre 2020:

	QRR	NSiR	Total
	\$	\$	\$
Courant	172 951	42 373	215 324
Non courant	932 900	821 640	1 754 540
	<u>1 105 851</u>	<u>864 013</u>	<u>1 969 864</u>

Les immobilisations incorporelles de la société comprennent les brevets et la propriété intellectuelle. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Immobilisations incorporelles		
	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2021	342 702	6 491 495	6 834 197
Acquisition	16 625	93 882	110 507
Solde au 31 mars 2021	<u>359 327</u>	<u>6 585 377</u>	<u>6 944 704</u>
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2021	15 385	220 361	235 746
Amortissement	5 284	87 701	92 985
Solde au 31 mars 2021	<u>20 669</u>	<u>308 062</u>	<u>328 731</u>
Valeur comptable au 31 mars 2021	<u>338 658</u>	<u>6 277 315</u>	<u>6 615 973</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Les immobilisations incorporelles de la société comprennent les brevets et la propriété intellectuelle. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Immobilisations incorporelles		
	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2020	191 900	2 856 077	3 047 977
Acquisition	150 802	3 635 418	3 786 220
Solde au 31 décembre 2020	342 702	6 491 495	6 834 197
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2020	-	-	-
Amortissement	15 385	220 361	235 746
Solde au 31 décembre 2020	15 385	220 361	235 746
Valeur comptable au 31 décembre 2020	327 317	6 271 134	6 598 451

Un montant de 38 857 \$ (38 857 \$ au 31 décembre 2020) est présenté dans le poste Amortissement des immobilisations incorporelles et un montant de 54 128 \$ (196 889 \$ au 31 décembre 2020) est présenté en augmentation des actifs d'exploration et dévaluation.

10. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Au 31 mars 2021, la Société détient une participation de 7,59 % (8,25 % au 31 décembre 2020) des capitaux propres et des droits de vote de COB. La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence depuis décembre 2018. La date de la fin de la période de présentation de l'information financière de COB est le 31 juillet. Le choix de cette date s'est fait pour des raisons d'efficacité administratives. Il s'agit d'une période moins achalandée de l'année, ce qui facilite l'administration et la production de l'information financière. Les actions de COB ont été cotées sur la Bourse de croissance TSX le 4 février 2019. La juste valeur de la participation au 31 mars 2021 est de 774 936 \$ (344 416 \$ au 31 décembre 2020).

Les montants regroupés de la société associée se résument comme suit:

	31 janvier 2021	31 janvier 2020
	\$	\$
Actifs courants	1 031 757	122 396
Actifs non courants	2 050 249	1 747 996
Passifs courant	263 155	342 500
Passifs non courants	182 239	154 440
Perte nette et total du résultat global	344 615	181 316

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

10. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

Un rapprochement de l'information financière résumée avec la valeur comptable de la participation est présenté ci-dessous :

	31 janvier 2021	31 janvier 2020
	\$	\$
Total de l'actif net	2 636 612	1 373 452
Surplus d'apport n'appartenant pas aux actionnaires ordinaires	(352 823)	(218 720)
	<u>2 283 789</u>	<u>1 154 732</u>
Portion de la participation détenue par la Société	7,59 %	13,68 %
	<u>173 359</u>	<u>158 015</u>

La Société n'a aucun passif éventuel et n'a pris aucun autre engagement relativement à sa participation dans cette société associée.

Au cours de la période se terminant le 31 mars 2021, COB a émis des actions dans le cadre de placements privés. Ces émissions ont eu pour effet de diminuer la participation de la Société de 8,25 % à 7,59 %.

11. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 mars 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Dettes fournisseurs	42 097	32 605
Honoraire de gestion à payer	37 500	75 000
Salaires à payer	31 972	31 972
Autres	81 424	51 424
	<u>192 993</u>	<u>191 001</u>

12. DÛ AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À UNE SOCIÉTÉ DÉTENUE PAR UN ADMINISTRATEUR

La société doit aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 204 891 \$ (1 204 891 \$ au 31 décembre 2020). La société a obtenu confirmation pour les dettes d'une valeur nominale de 1 088 141 \$ (taux effectif de 3,1 %) (1 088 141 \$ au 31 décembre 2020, taux effectif de 3,1 %) que ces derniers ne demanderont pas leur paiement avant les 12 mois et un jour suivant la date de la fin de la période. Ces montants sont classés comme passif non courant. Le montant résiduel de 116 750 \$ (116 750 \$ au 31 décembre 2020) a été classé comme passif courant et présenté comme dû aux administrateurs

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

13. DÉBENTURE CONVERTIBLE ET PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ

En août 2018, la Société a finalisé le placement d'une débenture convertible non garantie d'un montant de 1 800 000 \$ portant intérêt à un taux annuel de 5 %, capitalisés mensuellement et payables à la date d'échéance de la débenture, le 20 août 2023. Concurrément, la Société a émis 15 000 000 de bons de souscription. Chacun des bons de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,17 \$ par action, jusqu'au 20 août 2021 (Voir note 14.2). Le capital de cette débenture est convertible, en tout temps, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,11 \$ par action. À la date de conversion ou de l'échéance, les intérêts impayés seront convertis en actions ordinaires de la Société à un prix égal au plus bas cours escompté permis par les politiques de la Bourse de Croissance TSX, conditionnellement à l'approbation de la Bourse. À défaut d'obtention de telle approbation, les intérêts seront payables en numéraire. À compter du 21 août 2021, la Société peut rembourser par anticipation la débenture convertible en numéraire ainsi que la totalité des intérêts impayés en payant une prime de rendement composée annuellement de 20 % sur le capital de la débenture.

	Débenture convertible	Passif financier dérivé	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable au 31 décembre 2018	930 249	418 760	1 349 009
Désactualisation de la débenture convertible	151 425	-	151 425
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé	-	10 614	10 614
Valeur comptable au 31 décembre 2019	<u>1 081 674</u>	<u>429 374</u>	<u>1 511 048</u>
Désactualisation de la débenture convertible	180 303	-	180 303
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé	-	(45 568)	(45 568)
Valeur comptable au 31 décembre 2020	<u>1 261 977</u>	<u>383 806</u>	<u>1 645 783</u>
Désactualisation de la débenture convertible	44 459	-	44 459
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé	-	(20 630)	(20 630)
Valeur comptable au 31 mars 2021	<u>1 306 436</u>	<u>363 176</u>	<u>1 669 612</u>

Conformément aux IFRS, en raison du cours escompté pour le paiement des intérêts, l'option de conversion est un passif financier dérivé évalué à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global à chaque exercice.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

13. DÉBENTURE CONVERTIBLE ET PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ (suite)

La juste valeur initiale du passif financier dérivé de 494 738 \$ a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses suivantes :

Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,085 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	86 %
Taux d'intérêt sans risque	2,18 %
Durée de vie prévue	5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,06 \$

Quant à elle, la juste valeur de de la composante capitaux propres de la débenture convertible de 177 120 \$ et des bons de souscription émis de 117 900 \$ a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses suivantes, et répartie au prorata de la juste valeur relative.

	Composante capitaux propres de la débenture convertible	Bons de souscription
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,085 \$	0,085 \$
Taux de dividendes attendu	0 %	0 %
Volatilité attendue	86 %	88 %
Taux d'intérêt sans risque	2,18 %	2,12 %
Durée de vie prévue	5 ans	3 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,12 \$	0,17 \$

Lors de l'évaluation initiale, la valeur attribuée à la composante passif de la débenture convertible représentait la valeur résiduelle du produit d'émission déduction faite du passif financier dérivé, de la juste valeur de l'option de conversion du capital et de la juste valeur des bons de souscription émis.

Des frais d'émission de la débenture convertible pour un montant total de 147 315 \$ ont été engagés initialement.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

13. DÉBENTURE CONVERTIBLE ET PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ (suite)

Au 31 mars 2021, la juste valeur du passif financier dérivé de 363 176 \$ (383 806 \$ au 31 décembre 2020) a été estimé à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses suivantes :

	31 mars 2021	31 décembre 2020
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	1,20 \$	1,10 \$
Taux de dividendes attendu	0 %	0 %
Volatilité attendue	90 %	93 %
Taux d'intérêt sans risque	0,23 %	0,2 %
Durée de vie prévue	2.39 ans	2,64 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,96 \$	0,88 \$

Au cours de la période, la Société a comptabilisé une charge d'intérêts de 25 111 \$ (98 728 \$ au 31 décembre 2020) et 44 459 (180 303 \$ au 31 décembre 2020) lié à la désactualisation de la débenture.

Les intérêts à payer sur la débenture sont de 253 548 \$ au 31 mars 2021 (228 437 \$ au 31 décembre 2020).

14. CAPITAUX PROPRES

14.1 Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont votantes, participantes et admissibles au versement de dividendes.

	31 mars 2021	31 décembre 2020
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Total des actions au début	273 769 559	230 537 866
Placements privés (c) (f)	-	14 500 000
Émission pour le paiement de dettes fournisseurs (a)(b)(d)(e)(g)	-	4 824 955
Exercice de bons de souscription	6 465 000	19 041 588
Exercice d'unité de courtiers	-	175 000
Exercice de bons de souscription aux courtiers	-	890 150
Exercice d'options	2 750 000	3 800 000
Total des actions émises et entièrement libérées	282 984 559	273 769 559
Actions à être émises (h)	14 267	-
Total des actions à la fin	282 998 826	273 769 559

(a) Le 15 janvier 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 166 176 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(b) Le 15 avril 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 201 785 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

14.1 Capital-actions (suite)

(c) Le 23 avril 2020, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 500 000 \$. La Société a émis 10 000 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,10 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant n'a été accordé aux bons de souscription.

De plus, comme frais de commission, la Société a comptabilisé un montant de 12 000 \$. La Société a émis à un agent 240 000 bons de souscription (pour une valeur de 8 973 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,10 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du financement.

(d) Le 26 mai 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 395 514 \$ par l'émission de 4 394 600 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,10 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement.

(e) Le 15 juillet 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 37 171 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(f) Le 1 septembre 2020, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 2 700 000 \$. La Société a émis 4 500 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,61 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 540 000 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé au surplus d'apport.

(g) Le 15 octobre 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 25 223 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(h) Le 15 janvier 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 14 267 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

Au cours de la période finissant le 31 mars 2021, 6 465 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,107 \$ par action.

Au cours de la période finissant le 31 mars 2021, 2 750 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice d'options. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,279 \$ par action.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

14.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	31 mars 2021		31 décembre 2020	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	62 656 012	0,17	70 628 000	0,17
Attribués	-	-	19 069 600	0,22
Exercés	(6 465 000)	0,11	(19 041 588)	0,14
Expirés	-	-	(8 000 000)	0,36
Solde à la fin	<u>56 191 012</u>	<u>0,18</u>	<u>62 656 012</u>	<u>0,17</u>

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 mars 2021		31 décembre 2020	
	Nombre	Prix d'exercice	Nombre	Prix d'exercice
		\$		\$
Mars 2021(ii) (iii)	-	-	4 375 000	0,11
Août 2021 (i)	31 250 000	0,155	31 250 000	0,155
Janvier 2022 (i) (iv)	4 152 000	0,155	4 152 000	0,155
Juillet 2022	1 779 412	0,15	1 779 412	0,15
Août 2022	200 000	0,15	200 000	0,15
Décembre 2022	1 375 000	0,10	2 325 000	0,10
Avril 2023	8 540 000	0,10	9 680 000	0,10
Mai 2023	4 394 600	0,10	4 394 600	0,10
Septembre 2023	4 500 000	0,61	4 500 000	0,61
	<u>56 191 012</u>	<u>0,18</u>	<u>62 656 012</u>	<u>0,17</u>

- (i) Selon le plan d'arrangement, le 6 février 2019, la Société a réduit le prix d'exercice des bons de souscription passant de 0,17 \$ à 0,155 \$.
- (ii) Selon le plan d'arrangement, le 6 février 2019, la Société a réduit le prix d'exercice des bons de souscription passant de 0,12 \$ à 0,11.
- (iii) Le 14 février 2019, la société a prolongé 4 375 000 bons de souscription jusqu'au mois de mars 2021.
- (iv) Le 9 décembre 2019, la société a prolongé 4 152 000 bons de souscription jusqu'au mois de janvier 2022.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

14.3 Bons de souscription aux courtiers

Pour la période de 2020, la société a comptabilisé un montant de 8 973 \$ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscription aux courtiers ont été attribués et a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

La juste valeur moyenne pondérée 0,038 \$ des bons de souscription aux courtiers accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2020
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	81 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	0,62 %
Durée de vie moyenne prévue	3,00 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,10 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie prévue des bons de souscription aux courtiers.

Les bons de souscription au courtier en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	31 décembre 2020	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$
Solde au début	650 150	0,13
Attribués	240 000	0,10
Exercés	(890 150)	0,13
Solde à la fin	-	-

14.4 Unités aux courtiers

Les unités aux courtiers octroyées au cours de l'exercice 2017 permettent à leurs détenteurs de souscrire à un prix d'exercice de 0,10 \$ à un nombre équivalent d'unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet de souscrire à une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,15 \$ et ce, pour une période de 36 mois de la clôture du placement.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

14.4 Unités aux courtiers (suite)

Les unités aux courtiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2020	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	175 000	0,10
Exercés	(175 000)	0,10
Solde à la fin	-	-

15. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

15.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

Les salaires et charge au titre des avantages du personnel sont analysés comme suit :

	Au 31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	79 298	48 034
Honoraires de gestion	37 500	37 500
Rémunération des administrateurs	-	-
	<u>116 798</u>	<u>85 534</u>

15.2 Paiements fondés sur des actions

Le 13 septembre 2016, la Société a adopté un nouveau régime de paiements fondés sur des actions selon lequel le conseil d'administration peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 14 000 000. De ce nombre, 12 400 00 options ont été octroyés et 6 550 000 (3 800 000 options au 31 décembre 2020) ont été exercés. Au 31 mars 2021, 5 850 000 options peuvent être exerçables. (8 600 000 options au 31 décembre 2020).

Le prix d'exercice de chaque option est établi par le conseil d'administration et ne peut être inférieur à la valeur marchande escomptée des actions ordinaires tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX, la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder dix ans.

Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être émises à un bénéficiaire, au cours de toute période de 12 mois est limité à 5 % des actions émises et en circulation.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

15.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un consultant au cours de toute période de 12 mois est de 2 % du nombre d'actions émises et en circulation. De plus, les options octroyées à des consultants exerçant des relations avec les investisseurs pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les exercices de présentation de l'information financière considérées :

	31 mars 2021		31 décembre 2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	8 600 000	0,23	12 400 000	0,19
Exercés	(2 750 000)	0,28	(3 800 000)	0,08
En circulation et exerçables à la fin	<u>5 850 000</u>	<u>0,21</u>	<u>8 600 000</u>	<u>0,23</u>

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 mars 2021 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
2 900 000	0,12	1,75
2 950 000	0,30	0,51
<u>5 850 000</u>	<u>0,21</u>	<u>1,13</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

15.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2020 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
	\$	années
2 900 000	0,12	2,00
100 000	0,15	0,48
400 000	0,19	0,75
5 200 000	0,30	0,76
<u>8 600 000</u>	<u>0,19</u>	<u>1,17</u>

16. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

16.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur des titres négociables d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020 sont classés dans le niveau 1.

La juste valeur du passif financier dérivé a été estimé en fonction de la volatilité de la Société et a été classée dans le niveau 3 des hiérarchies de juste valeur.

16.2 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La juste valeur de la royauté à recevoir, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, des redevances à payer et de la débenture convertible ont été estimées en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires.

La juste valeur royauté à recevoir à court terme ainsi que les redevances à payer à court terme se rapproche de la valeur comptable en fin de la période.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

16.2 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée (suite)

La juste valeur des royautés à recevoir à long terme, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur et des redevances à payer à long terme est de 179 546 \$, 1 030 275 \$ et 1 840 149 \$ respectivement (179 546 \$, 1 022 322 \$ et 1 712 167 \$ respectivement au 31 décembre 2019) et celle de la débenture convertible est de 1 306 436 \$ (excluant le passif financier dérivé) (1 261 977 \$ au 31 décembre 2020). Voir les notes 6, 12 et 13 pour modalités d'évaluation des justes valeurs.

Les instruments financiers sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur sauf pour les royautés à recevoir et les redevances à payer qui sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

17. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Honoraires professionnels et de consultation	101 457	102 380
Dépenses de voyage	65	-
Frais de bureau	12 667	7 762
Informations aux actionnaires et droits d'inscription	43 010	13 032
Frais bancaires	558	583
Frais administratif recouvrés	(6 770)	-
	<u>150 987</u>	<u>123 757</u>

18. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers des exercices de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée	970 000	(8 000)
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir	-	2 600
	<u>970 000</u>	<u>(5 400)</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

18. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES (suite)

Les charges financières des exercices de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Charges d'intérêts sur la débenture convertible	(25 111)	(24 090)
Charges de désactualisation des redevances à payer	(96 532)	(13 379)
Charges de désactualisation du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(7 953)	(7 710)
Charges de désactualisation de la débenture convertible	(44 459)	(53 421)
	(174 055)	(98 600)

19. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les bons de souscription, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers, les options sur actions et la débenture convertible n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 13, 14.2 à 14.4 et 15.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2021 et 2020.

	Au 31 mars	
	2021	2020
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	506 319	(268 462) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	281 641 408	230 704 042
Résultat net (perte nette) de base et diluée par action ordinaire	0,00	(0,00) \$

Voir la note 25 pour les transactions sur le capital-actions après le 31 mars 2021.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

20. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Au 31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	160 988	13 669
Frais payés d'avance	(19 255)	(13 684)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	24 381	167 811
	<u>166 114</u>	<u>167 796</u>

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Émission d'actions pour le paiement de dette fournisseur	14 125	14 125
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	-	14 107
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'immobilisations incorporelles	7 820	161 775
Amortissement des immobilisations incorporelles inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	24 128	-

21. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la société comprennent les principaux dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

21.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration et les dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Au 31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	79 298	48 034
Honoraires de gestion ⁽¹⁾	37 500	37 500
Total de la rémunération	<u>116 798</u>	<u>85 534</u>

⁽¹⁾ Payés à une société détenue par un administrateur

Les comptes fournisseurs et autres créditeurs incluent un montant de 72 854 \$ dû aux dirigeants et à une société détenue par un administrateur (106 972 \$ au 31 décembre 2020).

Au 31 mars 2021, le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur totalise 1 139 072 \$ (1 139 072 \$ au 31 décembre 2020).

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

22. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production des propriétés ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis à la note 24.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

23. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme de la Société tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives.

23.1 Risque de marché

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix de marché de ses titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé. Le risque maximal auquel sont exposés les titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé est égal à leur juste valeur.

Si le cours publié des titres négociables d'une société cotée avait varié de $\pm 10\%$ au 31 mars 2021 ($\pm 10\%$ au 31 décembre 2020), le résultat net et les capitaux propres auraient varié de 169 200 \$ (72 200 \$ au 31 décembre 2020).

La juste valeur du passif financier dérivé est estimé à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, la donnée la plus volatile étant la valeur des actions à la date d'évaluation. Au 31 mars 2021, une augmentation de $\pm 10\%$ de la valeur des actions aurait aucune incidence sur le passif financier dérivé (0 \$ au 31 décembre 2020).

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

23.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de la trésorerie et des royautés à recevoir au montant de 3 343 610 \$ au 31 mars 2021 (2 117 828 \$ au 31 décembre 2020).

Le risque de crédit du dépôt sur contrat et des royautés à recevoir est considéré comme limité. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

23.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période, la Société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de droits miniers et d'immobilisations corporelles et incorporelles au moyen de financements privés.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	31 mars 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Moins d'un an		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	192 993	84 028
Redevances à payer	250 000	250 000
Total	<u>442 993</u>	<u>334 028</u>
Entre un an et 5 ans		
Redevances à payer	1 200 000	2 100 000
Débenture	2 310 355	2 310 355
	<u>3 510 355</u>	<u>4 410 355</u>
Plus 5 ans		
Redevances à payer	<u>4 500 000</u>	<u>4 500 000</u>

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

24. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les financements accréditifs;
- Un an après que la société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.

Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2011, la Société s'était engagée à dépenser 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2012. La société a engagé 163 875 \$ en FEC avant le 31 décembre 2012 et un solde approximatif de 77 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2012 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la Société relativement au non-respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 55 000 \$. Au 28 février 2014, la Société avait produit les formulaires de réductions relatifs au montant de 77 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2012. Au 31 mars 2021, un solde de 8 131 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2016, la Société s'était engagée à dépenser 1 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2017. La Société a engagé 919 296 \$ en FEC et un solde approximatif de 293 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2017 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la Société relativement au non-respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 220 000 \$. Au 28 février 2018, la Société a produit les formulaires de réductions relatifs au montant de 293 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2017. Au 31 mars 2021, un solde de 34 642 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

La Société a convenu une nouvelle avec AGORACOM. La Société émettra des actions pour les services rendus par AGORACOM, services étant la publicité en ligne, le marketing et les autres services de publicité inhérents. Le nombre d'actions qui devra être émis à la fin de chaque période sera déterminé le jour de l'émission de la facture en utilisant le cours de clôture des actions, à la Bourse de croissance TSX.

L'entente est de 12 mois commençant le 15 juillet 2020 et les services totalisant 50 000 \$ doivent être payés par la Société au moyen de paiements trimestriels de 12 500 \$ plus TVH.

Au 31 mars 2021, en plus des redevances à payer mentionnées à la note 9, la Société s'est engagée à verser au titre des coûts des investissements relativement à l'achat des l'équipements d'essai d'un montant qui s'établissait d'environ à 2 992 000 \$. De ce montant, un dépôt de 1 950 000 \$ a été effectué.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

24. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (suite)

Le 17 novembre 2017, la Société a conclu une entente de service avec Apollon Solar dans le développement de son projet de production de Silicium SoG. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 188 000 € sur une période de 10 mois à partir de janvier 2018. Les 5 octobre 2018 et 6 septembre 2019, un avenant a été signé entre les parties prolongeant le contrat pour une durée supplémentaire de 5 mois et 4 mois respectivement. Le 28 août 2020, un avenant a été signé avec Apollon Solar dans le développement de son projet de production de plaquettes de silicium poreux qui peuvent être utilisées dans les batteries Li-ion solide. Le 30 décembre 2020, un avenant a été signé avec Apollon Solar dans le développement de son projet de production de plaquettes de silicium poreux qui peuvent être utilisées dans les batteries Li-ion solide. En vertu de cette avenant, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 120 000 € sur une période de 6 mois à partir de janvier 2021.

25. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Après la fin de la période, 500 000 bons de souscription ont été levés pour un montant total de 305 000 \$ en espèces.